

### Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie :

- La présence d'un tiers est indispensable lors de la sortie
- L'engagement de sa présence au cours de la nuit est **INDISPENSABLE**
- Ne conduisez pas de véhicule
- N'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux
- Ne prenez pas de décision importante car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte
- Vous pouvez boire et manger légèrement
- Ne prenez pas d'alcool
- Reprenez votre traitement habituel sauf mention contraire des médecins

En cas de problème vous pouvez contacter :

Jusqu'à 18h :

Votre endoscopiste au 02 99 28 43 47

Après 18h :

Le médecin de garde des services des Maladies de l'Appareil Digestif et du Foie au 02 99 28 43 21  
poste 89677